

Aéroclub de Colmar

Assemblée générale annuelle du 13 novembre 2021

L'Assemblée générale a été ouverte à 17h00 avec 41 membres présents.

1 – Rapport moral pour l'année 2020, par le Président Stéphane Wagner

La gestion de la crise

L'activité de l'Aéroclub en 2020 a été fortement dégradée par la crise sanitaire. Le Président a évoqué les difficultés de gestion de cette crise pour les associations en raison des incertitudes constantes sur l'application des mesures sanitaires (contradictions entre les consignes ministérielles et celles de la DGAC, changements constants). Durant cette période, il s'est efforcé d'informer les membres par des mails réguliers. Il a souligné le travail d'Eric Schnell et Etienne Gagougnolle pour la mise en œuvre d'un plan de prévention sanitaire dans les locaux du club qui a bien fonctionné.

Dix ans de Présidence

Le Président a présenté une rétrospective de ses dix années de mandats, engagées en pleine crise des moteurs Thielert.

Le premier volet de son action a été la sortie de crise liée à la mise en redressement judiciaire des constructeurs du DR400 Ecoflyer (Thielert, Apex). La chute de Thielert a eu pour conséquence de rendre inexploitable économiquement les moteurs TAE 1,7 litres et une bonne partie de la flotte des Ecoflyers. Plusieurs clubs ont disparu, d'autres ont perdu une partie de leur flotte. Le Président a obtenu l'annulation de la dette pour les deux Ecoflyers arrêtés de vol en raison de la défaillance de Thielert, mettant fin à la crise financière du club.

Il s'est fixé ensuite pour objectif de moderniser l'image du club et ses conditions d'accueil :

- réfection du bureau
- titre de paiement électronique (carte bleue)
- réfection du club-house et travaux de façade
- mise en place d'Aérogest
- sécurisation d'accès aux locaux par badge
- sécurisation d'accès aux clefs des avions pour répondre aux exigences de l'aviation civile
- achat du Cessna 152 pour une école de pilotage économique
- adhésion au partenariat entre la Fédération Française Aéronautique et la plate-forme de coavionnage Wingly
- premier club d'Alsace à avoir mis en application le Passeport Initiation
- renouvellement de l'équipement informatique

Le coavionnage sur Wingly

L'Aéroclub de Colmar a adhéré au partenariat entre la Fédération Française Aéronautique et la plate-forme de coavionnage Wingly. Sous réserve de certaines conditions d'expérience minimum et après agrément préalable, les pilotes du club pourront déposer une annonce de vol sur le site de Wingly.

Le Règlement intérieur du club vient d'être adapté en conséquence. La version mise à jour sera prochainement disponible sur le site du club.

L'école de pilotage

Après le départ d'Ivan Dietrich pour cause de mobilité professionnelle, l'école s'est dégradée faute de chef-pilote.

En 2018, le club a retenu la candidature de Cyril Langibout. Ce dernier a assuré bénévolement la fonction de chef-pilote durant une période transitoire dans l'attente d'un recrutement sur un poste salarié. Cependant le club ne souhaitait plus avoir de salariés suite à une expérience négative. De son côté, Cyril ne voulait pas travailler sous le régime de l'entreprise unipersonnelle. Le Président a donc mis en œuvre une solution externalisée sous la forme d'une entreprise (MistralAéro.com) dont il assure la direction. Cette entreprise a procédé au recrutement

du chef-pilote et facture les prestations aux clubs bénéficiaires sur une base horaire. Cette solution n'est en effet pas destinée qu'au seul Aéroclub de Colmar. Elle est également utilisée par l'Aéroclub du Haut-Rhin et par des pilotes privés pour le maintien de leurs qualifications. MistralAéro.com et l'Aéroclub ont signé à cette fin un contrat de prestation.

Ce mode de gestion du poste de chef pilote a donné lieu à une discussion sur deux aspects juridiques :

- compatibilité avec les Statuts de l'aéroclub
- légalité du contrat de prestation en regard du Code du Travail

Le premier point sera à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire programmée après l'Assemblée ordinaire. Sur le deuxième point Stéphane Wagner a rappelé que la formule du contrat de prestation est couramment utilisée par les entreprises, dans un cadre juridique reconnu.

Le débat reste cependant ouvert.

2 – Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale 2019

Le Président a présenté sous forme de diapositives les principaux points de l'AG 2019 :

- un résultat d'exploitation de – 22 000 € essentiellement lié à la ligne des dotations aux amortissements
- un chiffre d'affaires de 207 K€
- 97 membres
- 2 licences PPL
- 1034 heures de vol

Le rapport a été approuvé à main levée

3 – Retour d'information de la Fédération Française Aéronautique et du Comité régional

Quelques points à noter suite à l'Assemblée annuelle de la FFA

- 585 clubs affiliés
- 39 000 licenciés, intégrant les licences temporaires et les BIA
- 515 000 heures de vol
- montée en puissance du partenariat avec Wingly (900 pilotes inscrits)
- mise en application de la formule de découverte « Passeport Initiation » dont l'Aéroclub de Colmar est partenaire.

Le Comité Régional Grand Est

- 48 clubs composant le comité régional
- 2 750 licenciés
- 38 000 heures de vol dont 16 000 en école
- 9% de pilotes féminines

La Communauté Européenne d'Alsace suggère fusionner les comités départementaux aéronautiques du Haut-Rhin et du Bas-Rhin en un Comité unique à l'échelle de l'Alsace. Dans cette hypothèse, le maintien des clubs alsaciens dans le comité Grand Est serait à débattre.

4 - Rapport d'activité

Le rapport d'activité a été préparé par Marc Gilg. Il a également servi de base au rapport à la Direction Générale de l'Aviation Civile (rapport Aéral)

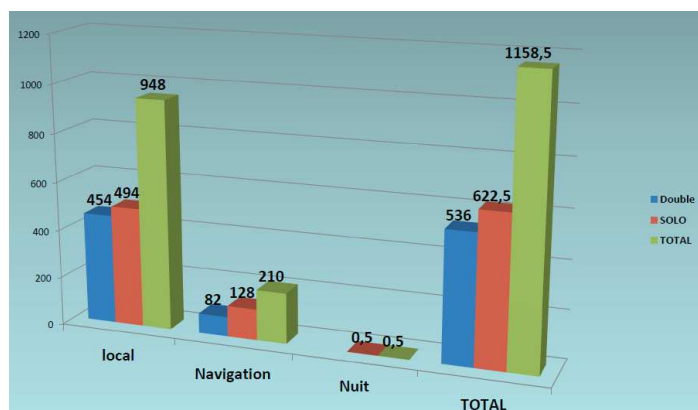
Nombre de membres en 2020

CATEGORIE	élèves	brevetés	Total pilotes	dont femmes	dont hommes	Non pilotes	TOTAL
jeunes	4	2	6	3	3	0	6
adultes	14	67	81	3	78	6	87
TOTAL	18	69	87	6	81	6	93

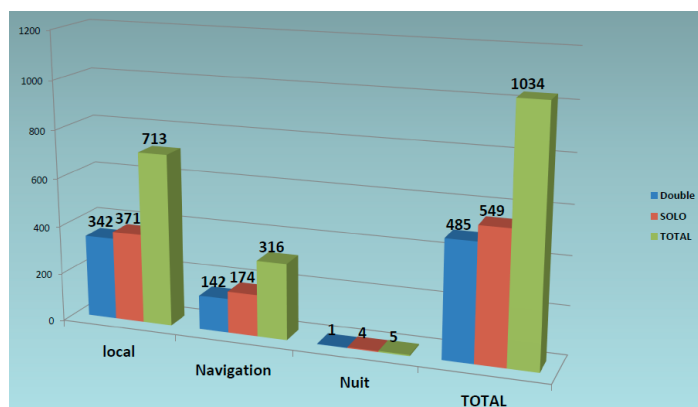
Comparaison avec 2019

CATEGORIE	élèves	brevetés	Total pilotes	dont femmes	dont hommes	Non pilotes	TOTAL
jeunes	6	1	7	3	4	1	8
adultes	14	68	82	2	80	7	89
TOTAL	20	69	89	5	84	8	97

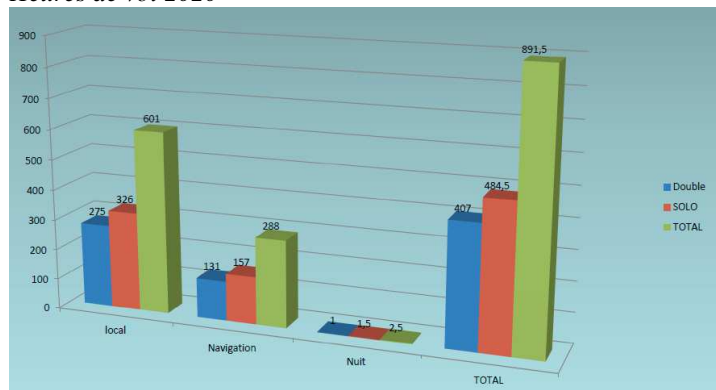
Heures de vol 2018



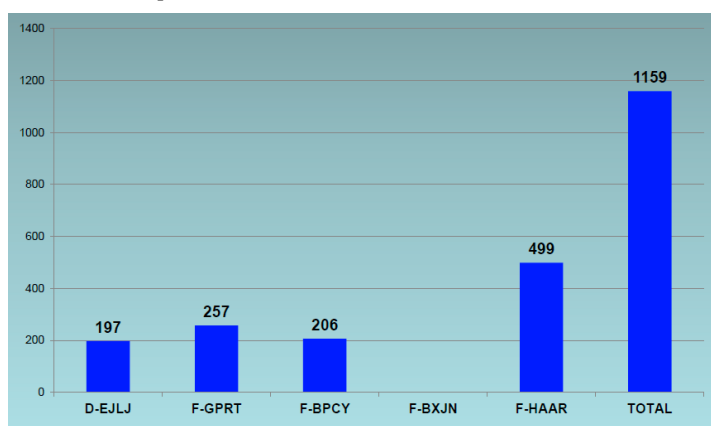
Heures de vol 2019



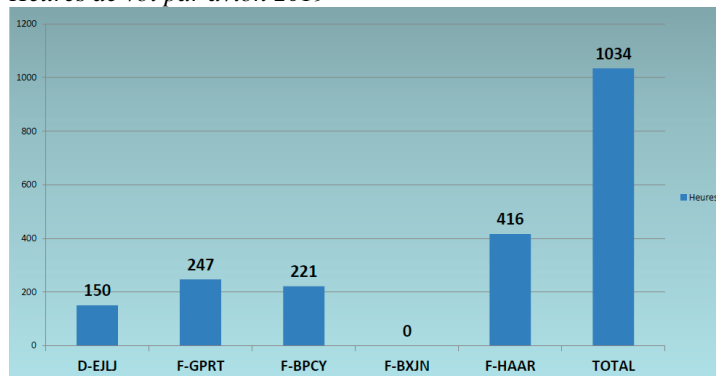
Heures de vol 2020



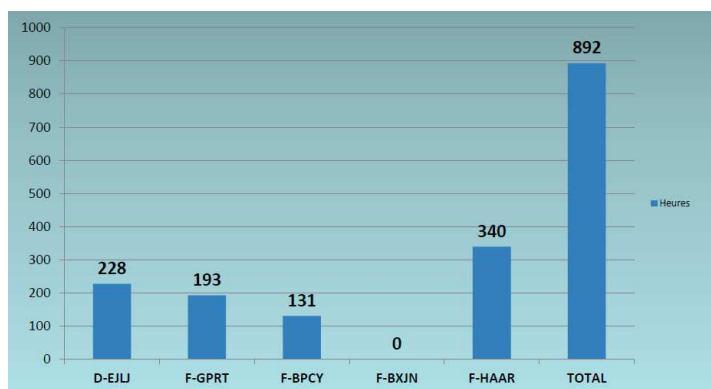
Heures de vol par avion 2018



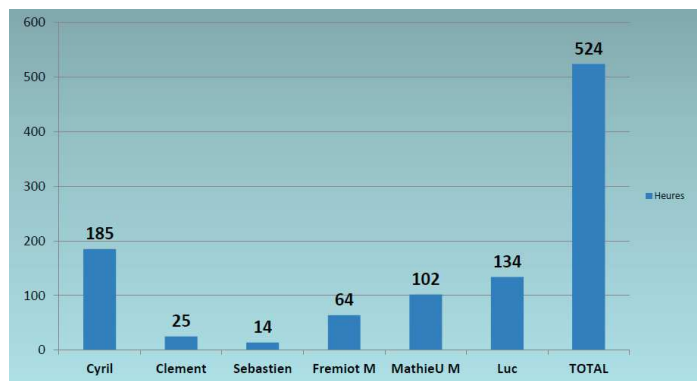
Heures de vol par avion 2019



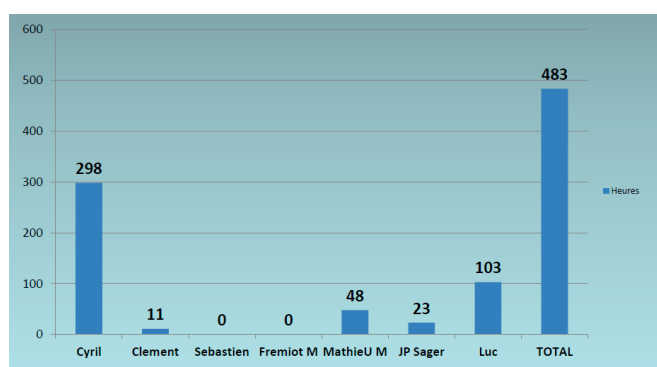
Heures de vol par avion 2020



Heures de vol par instructeur 2018

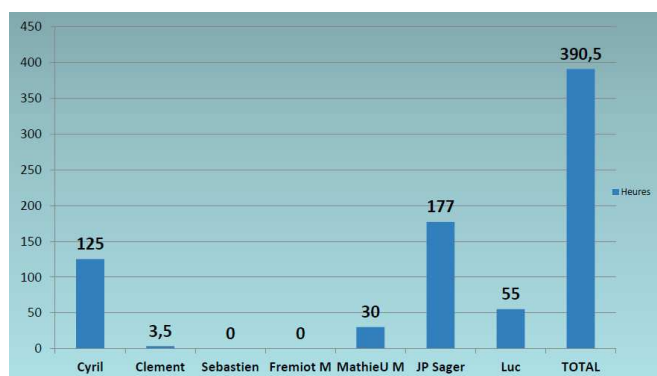


Heures de vol par instructeur 2019



A noter : embauche de Cyril Langibout sous contrat à temps plein en 2019

Heures de vol par instructeur 2020



A noter : arrivée de Jean-Philippe Sager, nouvellement licencié instructeur fin 2019

Cinq licences réalisées en 2020

- Hervé Denouault (PPL)
- Christopher Bueb (PPL)
- Andréa Halff (PPL)
- Jeremy Dietrich (PPL)
- Maxime Noegelen (ABL)

Conclusion

Le creux de la vague de la crise sanitaire a été atteint en 2020, dont la saison de vol a été fortement impactée par les confinements successifs. Une reprise très nette est observée pour l'année en cours. Au 9 novembre 2021, le total provisoire des heures de vol s'élevait à 1 204 heures de vol, meilleur résultat observé depuis les cinq dernières années.

5 – Rapport financier

Présentation synthétique du bilan pour l'année 2020

VALEUR DU PATRIMOINE AU 31/12/20	
Installation techniques (avions, matériel, etc)	219 424,00
Disponibilités bancaires au 31/12/20	20 489,00
Créances membres	4 018,00
TOTAL	243 931,00
DETTES AU 31/12/20	
Emprunts bancaires	11 031,00
Dettes fournisseurs	34 002,00
Dettes auprès des membres (SAV positif)	58 390,00
Cautions membres	26 510,00
TOTAL	129 935,00

L'association est solvable puisque son patrimoine excède le montant des dettes. Il ne reste plus qu'une charge d'emprunts bancaires de 11 031,00 € à la date du 31/12/2020.

Présentation synthétique du compte de résultats pour l'année 2020 :

RECETTES ANNEE 2020 (€)	
Cotisations	18 677,00
Activités vol (pilote, baptême, instruction)	132 958,00
Location hangar	1 940,00
Contribution sinistre	1 305,00
Subventions	9 845,00
Epuration des comptes	4 695,00
TOTAL DES RECETTES	169 420,00
CHARGES ANNEE 2020 (€)	
Carburant	23 571,00
Location avion (HACO)	20 468,00
Entretien avion	50 290,00
Rémunération Cyril	24 060,00
Impôts et taxe attero	11 381,00
Assurances	17 677,00
Autres charges	28 075,00
TOTAL DES CHARGES	175 522,00
Résultat financier	- 6 102,00

A noter parmi les dépenses du poste « Autres charges » ...

Electricité, eaux	2 667,00
Entretien, réparation et fournitures	8 870,00
Certificats de Navigabilité CDN des avions	800,00
Cerfa bénévoles	4 881,00
Téléphone, frais bancaire, TPE, CB, site internet	2 478,00
Expert-comptable	2 766,00
Frais de réception	900,00
Redevance Aerogest	1 818,00
Frais instructeurs bénévoles	1 465,00
Extourne pilote propriétaire	1 100,00

Le poste « Cerfa bénévoles » correspond aux dépenses de déplacements des administrateurs et instructeurs bénévoles. Ces derniers en font la remise au club sous la forme d'un don à l'association en contrepartie d'un certificat fiscal (Cerfa). Le poste apparaît en dépenses et en recettes (subventions) pour le même montant. Il est donc neutre pour les finances du club.

L'extourne « pilote propriétaire » correspond aux remises effectuées aux pilotes propriétaires des avions loués au club, pour les vols qu'ils effectuent sur leur propre machine.

Au cours de l'année 2021, le Conseil d'administration a choisi d'abaisser de 185,00 à 120,00 € la cotisation des jeunes de moins de 25 ans.

Cette mesure a entraîné un débat sur son coût pour l'association en moins value sur les recettes, à compenser par ailleurs. Le Président a défendu la mesure comme un investissement pour l'avenir en rendant le club plus attractif pour les jeunes. C'est une mesure d'accompagnement à la tarification du Cessna 152 qui rend possible une école de pilotage économique. Les instructeurs confirment une reprise du recrutement chez les jeunes.

Cet abaissement de tarif était également une mesure de réajustement par comparaison avec les cotisations « jeunes » des autres clubs d'Alsace (100,00 € à l'Aéroclub du Haut-Rhin).

6 - Renouvellement partiel du Conseil d'administration

➤ *Renouvellement du tiers sortant : cinq postes à pourvoir pour un mandat de trois ans*

Mandats arrivant à échéance à l'Assemblée générale 2021 : Conrad Jean-Pierre, Langibout Cyril, Gilbert Daniel, Kuster André, Wagner Stéphane

Candidatures déclarées : Conrad Jean-Pierre, Wagner Stéphane, Bueb Christopher, Schnell Eric, Rozier Alexis

Le nombre de candidats étant égal au nombre de postes à pourvoir, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à un vote à bulletins secrets. Les candidatures ont été approuvées à main levée.

7 – Réviseurs aux comptes

L'Assemblée générale 2020 avait souhaité rétablir la fonction de Réviseurs aux comptes, en complément de la certification des comptes par un cabinet comptable. Les Réviseurs auront un rôle complémentaire : vérifier la justification des dépenses et leur conformité à l'objet de l'Association. Deux postes sont à pourvoir. Gérard Collette propose également que les Réviseurs recherchent les pistes d'économie et les postes où l'on peut améliorer la trésorerie.

Candidatures : Gérard Collette et Françoise Leromain

Ces candidatures ont été approuvées à main levée par l'Assemblée.

8 – Représentants de l'Assemblée au Conseil de discipline

Le Conseil de discipline est composé de quatre membres désignés par l'Assemblée générale annuelle, quatre Administrateurs désignés annuellement par le Conseil d'administration et du Président.

Pour l'exercice à venir, l'Assemblée générale approuve la candidature d'Ivan Dietrich, Daniel Gilbert, Cyril Langibout et Rémy Schillemann.

9 – Intervention du chef-pilote

Cyril Langibout a évoqué les difficultés de gestion de la crise sanitaires pour les instructeurs, la veille réglementaire étant ingérable en raison des changements successifs et des incertitudes d'interprétation des textes. Dans ces conditions, un résultat de 900 heures de vol était inespéré.

Une part importante de la charge de travail était constituée par la gestion des dérogations pour la requalification des pilotes n'ayant pu faire les heures nécessaires à la prorogation de la licence en raison des confinements.

10 – Projets 2022

Le programme des animations 2022 devrait comporter

- une journée Kiwanis le samedi 21 Mai
- une journée porte ouverte ou une journée féminine
- un petit déjeuner club

Il est également envisagé d'organiser avec Cyril Langibout des séances d'initiation à l'IFR sur le PA28 loué par le club.

11- Interventions des membres

Plusieurs membres sollicitent la mise à jour des GPS embarqués sur les Ecoflyers. Ces GPS cartographiques sont fonctionnels et donnent une information géographique sur la position de l'avion, sa route et sa vitesse sol. Mais faute de mise à jour, ils ne donnent pas d'information sur le statut des espaces aériens traversés.

Cette mise à jour nécessiterait un abonnement annuel et une intervention régulière de l'atelier de maintenance. Le Président estime que le coût de cette opération doit être mis en balance avec son utilisation. Une estimation de coût sera demandée à Alsace Air Maintenance mais il est rappelé aux pilotes qu'ils ont à leur charge la préparation du vol, dont l'analyse des espaces aériens. Ils doivent posséder à cette fin une documentation de vol actualisée.

En l'absence d'autres interventions, le Président a remercié l'Assemblée et clos la séance.

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire général
Philippe Dufour